



# Négociations Obligatoires en Entreprises (NOE)

**2015**  
PENSEZ A  
L'ORANGE !

Section syndicale CFDT Snecma Villaroche mars 2015

**Je veux pas l'aumône, je ne veux pas déranger, mais juste un peu d'oseille pour aller au marché !!!**

Voici les dernières dispositions salariales que Snecma entend imposer pour 2015. Une réunion pour recueil des avis est prévue le 25 mars mais aucune des organisations syndicales n'a l'intention de signer cet accord en l'état.

**Personnels ETAM : AG : 0,3% au 1<sup>er</sup> janvier 2015.**

**AI : 0,75% au 1<sup>er</sup> juin et 0,75% au 1<sup>er</sup> septembre**

**Cadres et Niveaux 6 : AI : 1,85% au 1<sup>er</sup> janvier et 0,15% de budget jeunes.**

Pour l'ensemble des catégories : Garantie pluriannuelle de 6% sur 2012, 2013, 2014.

**Décote de 0,35% si pas de signature !!!**

- Les talons d'AG ? Envolés !
- L'équilibre AG/AI ? C'est Fini !
- Le 13<sup>ème</sup> mois plancher ? Terminé !
- La motivation ? Les salariés répondront !!!

## La Direction tente une attaque contre les Augmentations Générales :

Gel et menace sur les Augmentations Générales c'est inacceptable pour les catégories concernées et dangereux pour tout le monde. La direction tente le pari que la nouvelle distribution de la population à Snecma entre cadres et non cadres, suite aux trains d'embauches de ces dernières années, va lui permettre de porter le coup de grâce aux AG. Il ne faut pas laisser faire car c'est la porte ouverte pour de plus grands écarts et donc de plus grandes injustices. **Pour la CFDT, c'est bien l'annonce que 30 à 40% des salariés n'auront pas de progression salariale cette année.**



Retrouvez notre site Internet CFDT Snecma Villaroche :  
<http://www.cfdt-villaroche.fr>





# Négociations Obligatoires en Entreprises (NOE)

**2015**  
PENSEZ A  
L'ORANGE !  


*Section syndicale CFDT Snecma Villaroche mars 2015*

**Au niveau groupe et encore plus à Snecma des propositions plus basses que jamais en totale contradiction avec les défis à relever :**

La direction ne se trompe-t-elle pas de message, tant aux salariés qu'aux actionnaires ?

La proposition de dividende ne doit pas se faire au détriment de la proposition d'augmentation salariale car bien rétribuer les efforts des salariés c'est aussi apporter aux actionnaires la garantie d'effort des salariés pour préserver la valeur travail et donc la valeur de nos produits et par voie de conséquences celles de nos actions.

N'oublions pas que les petits salaires font souvent face au dilemme de placer ou non leur intéressement/participation. D'un coté de la balance : faire face à leurs dépenses du quotidien, de l'autre bénéficier d'un dégrèvement d'impôts et de l'abondement de l'entreprise. Pour la CFDT, une chose est sûre, ils ont plus que les autres besoin du maintien de leur pouvoir d'achat.

**Nos retraites dépendent directement de nos salaires. Ne laissons pas dériver dangereusement nos rétributions annuelles au détriment de nos appointements.**

**NON aux propositions indécentes des Directions de Safran et Snecma.**

**OUI à la mobilisation. Montrons toutes et tous notre détermination :**

- Respectons strictement nos horaires et les procédures !!!**
- Participons massivement à l'heure d'information payée du jeudi 19 mars**



Retrouvez notre site Internet CFDT Snecma Villaroche :  
<http://www.cfdt-villaroche.fr>





# Négociations Obligatoires en Entreprises (NOE)

**2015**  
PENSEZ A  
L'ORANGE !

*Section syndicale CFDT Snecma Villaroche mars 2015*